

Nouvelles du Réseau

Numéro 15

Réseau juridique canadien VIH/sida

Mai 2004

Le Canada adopte le projet de loi C-9 En résultera-t-il des exportations de médicaments peu chers à des pays en développement? Entretien avec Richard Elliott

« Nous avons de l'impact » :
Entretien avec Ralf Jürgens 3

Mise à jour : 60^e session de
la Commission des droits de
l'homme de l'ONU 4

Progrès de l'ordre du jour
commun des militants pour
les microbicides, traitements
et vaccins anti-VIH 5

Une journée de protestation
pancanadienne 5

Le Réseau plaide pour
la réduction des méfaits
dans les prisons d'Ukraine
et de Russie 6

2e Conférence canadienne
sur l'hépatite C 6

À l'interne 8

À venir 9

Commentaires et réactions 10

Nouvelles ressources 10

Le projet de loi tant attendu pour amender la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues a été déposé au Parlement pour lecture finale, le 27 avril 2004, concluant près d'une année de tiraillements à propos de dispositions pour légaliser l'exportation de médicaments génériques à bas prix désespérément nécessaires aux pays en développement. Richard Elliott, directeur des politiques et de la recherche juridique, nous parle des retombées possibles du projet de loi C-9. Au cours des récents mois, Richard a guidé les efforts de la coalition d'activistes canadiens pour un meilleur accès aux médicaments en tant que droit humain fondamental des personnes qui vivent dans les pays en développement.

Pourquoi le Réseau juridique et d'autres ONG ont-ils été si critiques vis-à-vis de ce projet de loi alors que le gouvernement fédéral affirmait qu'il allait sauver des vies?

Richard Elliott : Le gouvernement fédéral et l'industrie du médicament breveté ont penché pour l'inclusion, dans le projet de loi, d'éléments susceptibles en réalité de limiter ses chances de porter fruit. Les observateurs doivent savoir que ce projet de loi du Canada est venu après un débat très long et amer, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où les pays ont finalement atteint, l'an dernier, un consensus sur la manière d'assouplir les règles de l'OMC en matière de brevets afin de permettre l'adoption de telles lois par les pays. Du point de vue des activistes pour la santé et les droits humains, la décision de l'OMC était déjà imparfaite, mais nous nous sommes engagés à essayer en toute bonne foi de faire en sorte que cela fonctionne. L'étape suivante nécessite que des pays adop-

tent des lois fondées sur cette décision de l'OMC – ce que le Canada était supposé faire par son projet de loi C-9.

Il était important que le Canada ne fasse pas fi du consensus international sur la manière d'assouplir les règles des brevets, en particulier parce que son projet de loi est une première mondiale à ce chapitre. Malheureusement, dès le départ, c'est exactement ce que le gouvernement canadien et l'industrie du médicament breveté ont cherché à faire, en y incluant diverses dispositions pouvant limiter son efficacité – et même certaines clauses qui avaient déjà été proposées et carrément rejetées dans les négociations à l'OMC. Dès lors, il était vraiment difficile de savoir si le gouvernement canadien entamait ce processus en toute bonne foi. Et, au bout du compte, le projet de loi dont il s'est doté marque un recul sur les positions que le Canada avait officiellement appuyées sur la scène internationale.

Qu'a accompli le Réseau juridique, dans ces récents mois, à la tête d'une coalition d'organismes qui a travaillé avec ardeur pour voir rectifier les défauts du projet de loi?

R.E. : Notre coalition est parvenue à un important précédent : un pays du G7, le Canada, s'est doté d'une loi visant à appliquer une entente adoptée à l'OMC après vive lutte. Nous avons bâti une coalition en action, réunissant un vaste éventail de groupes de la société civile d'un pays riche – des étudiants, des syndicats, des activistes de la lutte contre le sida, des organismes de développement, des groupes religieux, des défenseurs des droits humains et des organismes humanitaires. Nous avons réussi,

Réponse massive à l'invitation à l'action pour le projet de loi C-9



Plus de 1 400 personnes, de toutes les régions du Canada et de nombreux pays ont participé à notre récente campagne d'action urgente en transmettant un courriel via notre site Internet afin d'exhorter le gouvernement fédéral à corriger les lacunes du projet de loi C-9. Plusieurs autres personnes ont participé à la campagne en envoyant des lettres à la Chambre des communes par la poste et par télécopie.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont montré qu'ils avaient cet enjeu à cœur en contribuant à l'élan de plaidoyer relativement à ce projet de loi.

Pour plus d'information sur le projet de loi C-9 et sur le plaidoyer du Réseau à ce sujet, voir www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements/brevet-amend.htm

somme toute, à faire en sorte que le projet de loi établisse un assez bon précédent qui maintient de faibles redevances pour ce type d'initiative, ce qui est important puisque le but est de rendre les médicaments plus abordables. Nous avons contribué à un bon précédent, aussi, parce que le projet de loi applique la décision de l'OMC d'une manière qui permet l'exportation de produits pharmaceutiques moins chers aux pays en développement qui ne sont pas membres de l'OMC. Et, ce qui est très important, nous sommes parvenus à faire en sorte que des propositions comme celle d'un soi-disant « droit de premier refus » pour les sociétés détentrices de brevets ne fassent pas partie du texte final de la loi. Malheureusement, il reste encore quelques aspects de la loi qui sont malavisés, donc le projet de loi ne peut pas, dans son ensemble, être considéré comme un modèle de loi que d'autres pays devraient copier; les autres pays devraient plutôt s'assurer d'éviter ces lacunes législatives.

Quelles retombées le projet de loi C-9 aura-t-il pour les personnes qui vivent avec le VIH/sida dans les pays en développement?

R.E. : Cela reste à voir dans la pratique. Le projet de loi C-9 a un impact par sa possible contribution au vaste effort mondial pour mettre en veilleuse certaines règles strictes en matière de brevets, au profit de la vie des personnes pauvres qui ont besoin de médicaments. Mais il est trop tôt pour prédire la quantité de médicaments qui pourrait être acheminée à des pays en développement grâce à la nouvelle loi. Bien des choses sont encore nécessaires pour que cela se produise; la loi ouvre la possibilité que des fabricants canadiens de médicaments génériques fabriquent des produits moins chers pour l'exportation, mais cela ne veut pas dire que la chose se produira automatiquement.

Quelle est l'importance de cet enjeu, pour les Canadien-ne-s qui vivent avec le VIH/sida, et pourquoi le Réseau juridique en a-t-il fait un tel point de mire?

R.E. : Fournir aux gens les médicaments qui sauveront ou prolongeront leur vie est une question de droits humains fondamentaux – en particulier à la vie et à la santé. L'impératif d'agir n'est pas seulement moral : le Canada a aussi une obligation, en vertu du droit international, d'adopter de telles mesures – et le Canada a maintes fois affirmé sur la scène mondiale que l'accès aux médicaments fait bel et

bien partie des droits humains fondamentaux. Le Réseau juridique est un organisme ayant pour objectif que les droits de la personne soient l'un des fondements de la réaction à l'épidémie de VIH/sida dans le monde. Le Réseau a d'ailleurs une perspective internationaliste – ce qui est inévitable si l'on croit sincèrement que les droits de la personne appartiennent à tous les humains, universellement.

Les Canadiens et Canadiennes qui vivent avec le VIH/sida, et les personnes qui les ont à cœur, savent à quel point l'accès aux traitements a changé la vie de nombreuses personnes. Or les Canadien-ne-s ont en commun une norme culturelle – insistant sur le fait que l'accès des gens à des soins de santé devrait être basé sur leur besoin, et non sur leur capacité de payer. Les droits des personnes qui vivent avec le VIH/sida sont aussi importants dans les pays en développement qu'au Canada. Voilà pourquoi nous avons fait une priorité de cette affaire. Sans contredit, le Réseau juridique et ses partenaires ont beaucoup accompli. En revanche, nous ne pouvons réellement nous réjouir, car le Canada aurait pu, et dû, faire mieux.

Nouvelles du Réseau sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida.
© 2004 Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire ce matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées.

Rédaction : Elana Wright
Traduction : Josée Dussault
Mise en page : Mélanie Paul-Hus
Collaborateurs : Thomas Haig, Ralf Jürgens, Richard Elliott
Illustrations : Marc Fraser, Janet New



Réseau juridique canadien VIH/sida
417, rue Saint-Pierre, bureau 408
Montréal (Québec) H2Y 2M4
Tél : 514 397-6828 Téléc : 514 397-8570
www.aidslaw.ca info@aidslaw.ca

ISSN 1488-0997

Financé par Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne VIH/sida.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme de charité faisant la promotion du respect des droits humains des personnes vivant avec ou vulnérables au VIH/sida, au Canada et dans le monde. L'engagement du Réseau s'exprime par la recherche et l'analyse de politiques, la défense des droits, l'éducation et la mobilisation communautaire.

« Nous avons de l'impact »

Entretien avec Ralf Jürgens

Le 26 avril, le Réseau juridique a annoncé que Ralf Jürgens quittera son poste de directeur général le 1^{er} septembre 2004. Ralf a été l'un de ses quatre membres fondateurs, en décembre 1992, puis en est devenu le premier président en 1993 et le premier directeur général à compter de juin 1998. Dans une communication aux membres du Réseau, Kevin Midbo, président du conseil d'administration, a remercié Ralf « pour ses contributions et pour avoir su bâtir une équipe qui pourra continuer le travail qu'il a amorcé ».

Dans l'entretien qui suit, nous examinons avec Ralf les raisons de son départ ainsi que ses plans d'avenir.

Évidemment, plusieurs d'entre nous sommes attristés de ton départ. Pourquoi as-tu pris cette décision, qui fut probablement difficile ?

Ralf Jürgens : Ce fut effectivement une décision difficile. Le Réseau a été une importante partie de ma vie, durant les 12 dernières années, et j'ai à cœur ses actions et son approche. Il reste encore beaucoup à faire. Mais le temps est venu pour moi de tourner la page. Je crois au changement, et ce changement sera bon pour le Réseau comme pour moi. Le Réseau est un organisme solide, doté d'un personnel hors pair, d'un conseil d'administration et de membres dévoués et outillé d'une nouvelle structure d'équipe et d'un nouveau plan stratégique. La personne qui prendra le relais à sa direction générale pourra lui ouvrir de nouveaux horizons tout en pouvant compter sur une base solide. Personnellement, j'ai besoin d'un répit et j'ai hâte à mes quelques mois de repos.

D'après toi, quelles sont les principales forces du Réseau ?

R.J. : Le Réseau combine l'activisme à des recherches et analyses rigoureuses. Notre travail fait autorité et les responsables des politiques ne peuvent pas l'ignorer. Nous tenons à ce que les derniers soient les premiers [en mettant l'accent sur les populations marginalisées] et nous exerçons une pression constante sur l'ordre du jour. Et nous avons de l'impact. Par

exemple, je suis certain que le Projet de loi C-9 n'aurait pas été adopté dans sa forme actuelle, sans les efforts du Réseau. C'est pourquoi l'organisme est reconnu comme un chef de file dans la promotion des droits humains des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables.

Que feras-tu après ton départ, en septembre ?

R.J. : Je prévois prendre un congé d'au moins trois mois après la fin de mon travail au Réseau, puis de décider pendant cette période ce que j'entends faire par la suite. Pour l'instant, je ne saurais entrevoir d'autre travail qui m'interpellerait davantage que celui de répondre aux problématiques liées au VIH/sida; il est possible que je reprenne le travail dans ce domaine.

Quelles seront les principales priorités du Réseau, d'ici-là ?

R.J. : Évidemment, l'embauche d'un nouveau directeur général sera prioritaire. Un comité d'embauche a déjà été formé et l'offre d'emploi a été diffusée. Mais les prochains mois seront très chargés et stimulants pour le Réseau, pour plusieurs autres raisons. Nous ne chercherons pas seulement un nouveau directeur général : nous souhaitons aussi élargir notre équipe des politiques et de la recherche. Par ailleurs, nous publierons d'importants rapports, notamment sur le prix des médicaments, la confidentialité et la vie privée, les programmes d'échange de seringues en prison, et l'invalidité et la sécurité du revenu. Nous lancerons également un Plan d'action contre le stigmatisation et la discrimination liés au VIH/sida, qui sera particulièrement crucial compte tenu de la récente vague de stigmatisation et de discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida. Enfin, nous achèverons la préparation d'une conférence satellite sur les « Droits humains dans l'exclusion » (qui se tiendra en juillet à Bangkok) et de notre assemblée générale annuelle (prévue en septembre) qui, pour la première fois, se déroulera conjointement à celle de la Coalition interagence sida et développement (CISD). Je serai occupé jusqu'à mon dernier jour au Réseau!





Nouvelles brèves

Mise à jour : 60e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU

Le texte final des résolutions adoptées à la 60e session de la Commission est accessible à

www.unhchr.ch/html/menu2/2/60chr/draftreport.htm

Des résolutions sur le droit à la santé et l'accès aux traitements dans le contexte de pandémies comme celles du VIH, de la tuberculose et du paludisme étaient à l'ordre du jour de la 60e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, tenue récemment à Genève. Plusieurs pays de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ainsi que les États-Unis se sont vivement opposés à des propositions visant à renforcer le langage relatif à la santé sexuelle et génésique et aux droits en la matière. Certains pays ont également refusé des références à la pertinence des normes de droits humains pour le commerce international et les régimes d'investissement.

Le processus a tout de même abouti à améliorations modestes aux deux résolutions. Dans la résolution sur le droit à la santé, on a inclus des dispositions qui reconnaissent explicitement l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes et des filles comme étant cruciales à la réduction de la vulnérabilité au VIH/sida. La résolution renferme aussi une première référence explicite à un investissement accru dans le développement de méthodes efficaces de prévention du VIH, y compris des méthodes contrôlées par les femmes (comme les microbicides); un nouvel énoncé soulignant l'importance de surveiller et d'analyser les implications pharmaceutiques et de santé publique des traités internationaux, y compris sur le commerce; et la recommandation que les États et les organismes internationaux (comme l'Organisation mondiale du commerce) tiennent compte du droit humain à la santé.

La résolution sur l'accès aux traitements comporte quelques nouvelles dispositions, notamment une référence à un éventail élargi de maladies (autres que le VIH, la tuberculose et le paludisme) nécessitant que l'on s'attaque à la disparité dans l'accès aux traitements; une nouvelle référence à la promotion du transfert de technologies pharmaceutiques vers des pays qui manquent de telles capacités; de nouveaux paragraphes accueillant l'initiative « 3X5 » de l'OMS/ONUSIDA pour améliorer l'accès aux médicaments et aux instruments diagnostiques dans les pays en développement; une nouvelle disposition enjoignant les États de tenir compte des *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne, y compris de la Directive 6 révisée sur l'accès à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien; et un nouveau paragraphe exhortant les États à adopter des lois domestiques pour « faire plein usage » de la souplesse que laissent les accords de l'OMC sur les brevets.

Pendant les audiences de la Commission, le Réseau a fourni des conseils techniques à l'ONUSIDA et contribué à la formulation de diverses dispositions. Il a présenté un mémoire sur le VIH/sida, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et la non-discrimination (voir *Nouvelles du Réseau*, no 14) et sur le projet de loi C-9 du Canada (mémoire anglais accessible à www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/cts/patent-amend.htm), et il a aidé à l'accréditation de nombreux délégués de pays en développement, qui ont participé aux audiences pour mobiliser l'appui à une résolution sur les droits humains et l'orientation sexuelle.

**LA SANTÉ
MONDIALE
EST UN DROIT
HUMAIN!**

Programme d'action de la société civile sur le VIH/sida et la santé mondiale SOLLICITATION D'APPUI

Ajoutez le nom de votre organisme à la liste de ceux qui appuient déjà cette déclaration commune sur le besoin de réaliser le droit à la santé, au Canada et dans le monde.

Pour de plus amples renseignements et des coordonnées, télécharger le Programme d'action à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements/sommet_GAMT.htm

Les organismes qui souhaitent exprimer leur appui peuvent aussi contacter Richard Elliott à relliott@aidslaw.ca ou au (416) 595-1666.

Progrès de l'ordre du jour commun des militants pour les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH

Comme suite à la consultation d'experts organisée par le Réseau juridique à Montréal en novembre 2003 (voir *Nouvelles du Réseau*, numéro 13), l'élaboration d'un ordre du jour commun sur les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH fut récemment le thème d'exposés en Inde, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni.

Durant les prochains mois, afin d'accélérer la recherche et le développement et de rehausser l'accès mondial aux traitements anti-VIH/sida et aux nouvelles technologies de prévention, le Réseau juridique (en collaboration avec plusieurs partenaires) produira et disséminera un Plan d'action, un Énoncé d'engagement et un document de fond. On sollicitera également l'appui d'organismes et d'experts de partout au

monde à l'Énoncé d'engagement, dans le cadre d'une éventuelle campagne illustrant comment les militants pour les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH pourraient bénéficier d'un ordre du jour commun.

De plus, le Réseau collaborera à un atelier de formation mutuelle destiné aux militants pour les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH – un événement satellite organisé par l'ICASO à l'occasion de la Conférence internationale sur le sida, à Bangkok, en juillet. À l'intention des militants canadiens pour les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH, un atelier (portant sur l'intérêt d'adopter un ordre du jour commun pour les Canadiens) sera présenté à l'a.g.a. du Réseau, en septembre 2004.

Stagnation du financement de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida – une journée de protestation pancanadienne s'organise

Dans une vague de manifestations prévue le 14 mai 2004, des organismes de lutte contre le VIH/sida de partout au Canada revendiqueront une augmentation longuement attendue du budget de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

L'allocation fédérale à la lutte contre le VIH/sida n'a pas été augmentée depuis 1993, alors que le nombre de cas de VIH a plus que doublé au pays. En dépit de déclarations publiques de certains ministres – notamment la vice-première ministre Anne McLellan – à l'appui d'un financement accru, cette augmentation ne s'est pas concrétisée dans le dernier budget du gouvernement fédéral.

Dans un exposé intitulé « Une politique publique qui coûte des vies : l'échec du gouvernement canadien à financer adéquatement la lutte contre le VIH/sida », présenté à l'Université Carleton en janvier 2004 – et lors d'une conférence de presse à la Colline parlementaire, le 8 avril –, le directeur général du Réseau juridique, Ralf Jürgens, a souligné le prix des politiques publiques fatales du gouvernement : « Ceux et celles qui restent indifférents, devant les vies perdues et gâchées par le VIH, se ravisent peut-être s'ils réalisent que cet échec du

fédéral à investir comme il se doit dans la lutte au sida, n'est pas seulement immoral, mais aussi irresponsable sur le plan financier. »

Les manifestations du 14 mai dénonceront l'échec du gouvernement fédéral à financer adéquatement la Stratégie et souligneront que le Canada dépense moins, et compte plus de nouveaux cas de VIH, que d'autres pays comparables. Comme le signale Ralf Jürgens : « En 2006, le Canada sera l'hôte de la Conférence internationale sur le sida – le monde entier pourra voir et juger, sur place, de sa réponse au VIH/sida. Jusqu'à présent, c'est un échec lamentable. Nous avons besoin de financement, de leadership et d'engagements accrus dès maintenant. »

Des manifestations sont prévues à Montréal, Edmonton, Vancouver et dans d'autres villes. Marquant l'ouverture de la Conférence canadienne sur la recherche sur le VIH/sida, la manifestation montréalaise commencera à 11h30 devant le Centre Sheraton (1201, boul. René-Lévesque O.), défilant jusqu'au Complexe Guy-Favreau pour une scène collective de mort symbolique illustrant les pertes de vies que cause cette inaction gouvernementale, qui sera ensuite décrite dans un point de presse à midi.

**Nous incitons
vivement les membres
du Réseau juridique
à participer à la
protestation du
14 mai 2004.**

Pour plus d'information sur l'événement montréalais ou sur les activités dans d'autres villes, contacter Elana Wright à ewright@aidslaw.ca.

Le Réseau plaide pour la réduction des méfaits dans les prisons d'Ukraine et de Russie

En mars, Thomas Kerr (directeur des politiques et de la recherche en santé au Réseau) et Ralf Jürgens ont passé dix jours en Ukraine et en Russie, dans le cadre du projet du Réseau pour aider à la mise en œuvre de mesures de réduction des méfaits dans des prisons d'Europe de l'Est et d'Asie centrale (voir *Nouvelles du Réseau*, numéro 12).



Vue de l'intérieur d'un pénitencier d'Europe de l'Est (photo : R. Jürgens)

Le voyage en Ukraine fut fructueux. « Nous avons réussi à conclure une entente avec le système correctionnel ukrainien, en vertu de laquelle nous l'aiderons, durant les deux prochaines années, à mettre en œuvre des projets pilotes de traitement d'entretien à la méthadone (TEM) et d'échange de seringues, explique Kerr. Nous préparerons deux documents techniques sur l'expérience internationale liée au TEM et à l'échange de seringues en prison, qui seront traduits en ukrainien et en russe; et nous organiserons un voyage d'étude dans des prisons canadiennes pour de hauts dirigeants du système correctionnel ukrainien, qui mettra l'accent sur l'expérience du TEM dans les prisons et les communautés du Canada. En Ukraine, le

gouvernement semble engagé à lutter contre la grave épidémie de VIH/sida qui touche les utilisateurs de drogue par injection (y compris en prison), et il est ouvert à l'assistance technique du Réseau. »

En Russie, l'expérience fut moins positive, mais Ralf Jürgens garde espoir : « Nous avons passé trois jours à Penza, une ville située à 12 heures de train de Moscou, où un organisme communautaire local gère un programme d'échange de seringues dans la communauté et a déployé d'importants efforts d'éducation dans le système correctionnel – à un point tel que les autorités locales nous ont demandé d'intervenir en faveur de la mise en œuvre de programmes d'échange de seringues dans les prisons de la région de Penza. » Le directeur médical du système correctionnel russe ne s'est toutefois pas montré disposé à recevoir une assistance pour la mise en œuvre de programmes de TEM et d'échange de seringues. Le Réseau est présentement en réflexion, à savoir s'il poursuivra son travail en Russie ou s'il se concentrera sur des pays comme l'Ukraine, où il pourrait avoir un plus grand impact.

Notes d'exposé – 2^e Conférence canadienne sur l'hépatite C

À l'occasion de la 2^e Conférence canadienne sur l'hépatite C, le 28 mars 2004 à Vancouver, Ralf Jürgens a présenté un exposé intitulé « Ethical, legal, and human rights issues in hepatitis C ». Les diapositives de son exposé sont accessibles à www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/other.htm (en anglais).

À son retour de la conférence, Ralf a indiqué que « les problématiques touchant le plus vaste groupe de personnes vivant avec l'hépatite C – les utilisateurs de drogue par injection – étaient pratiquement absentes de l'ordre du jour. On a plutôt mis l'accent sur les traitements, dont seulement un petit nombre de personnes pourront bénéficier. »



Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains de 2004 APPEL DE CANDIDATURES

Date limite de l'appel de candidatures 2004 : **reportée au 28 mai 2004**

Co-parrainés par le [Réseau juridique canadien VIH/sida](http://www.aidslaw.ca) et [Human Rights Watch](http://www.hrw.org), les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains ont pour but de mettre en relief des contributions exceptionnelles qui réduisent la vulnérabilité au VIH/sida et qui protègent les droits et la dignité des personnes séropositives et autrement affectées par le VIH/sida. Des prix sont décernés annuellement à un récipiendaire canadien et un récipiendaire international. On accepte la candidature de tout individu ou organisme sans but lucratif du Canada ou de l'étranger dont le travail concerne directement les questions de VIH/sida et de droits humains. Toute personne peut présenter une mise en candidature. Les noms des récipiendaires de 2004 seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau, à Montréal, en septembre. Pour plus d'informations sur les Prix, voir www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm

Pour des politiques publiques saines

**Assemblée générale annuelle 2004
et ses ateliers d'accroissement de la compétence
Remise des Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains**

Montréal, du 10 au 12 septembre 2004



CANADIAN	R É S E A U
H I V • A I D S	J U R I D I Q U E
L E G A L	C A N A D I E N
N E T W O R K	V I H • S I D A



Cette année, nous aurons le plaisir de tenir notre assemblée générale annuelle conjointement à celle de la Coalition interagence sida et développement (CISD).

Le programme complet des ateliers et exposés sera disponible sous peu à : www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/futurs.htm



À l'interne

Theodore de Bruyn accepte un poste d'enseignement

Après une année de travail à temps partiel au Réseau juridique, Theodore de Bruyn a récemment accepté un poste d'enseignement en théologie à l'Université d'Ottawa.

Au Réseau, le travail de Theodore a porté sur la mobilisation contre le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida. « Ce fut encourageant de tisser des liens avec des individus de partout au pays qui font un travail semblable. Nous communiquions principalement par courriel, mais parfois en personne. Ces rencontres m'ont aidé à mieux comprendre ce que les gens vivent à cause du stigmatisme et de la discrimination, et à trouver des moyens d'y remédier. »

À propos de son expérience au Réseau, Theodore raconte : « Avant de me joindre à l'équipe, je savais déjà à quel point le Réseau juridique était engagé aux droits humains des personnes affectées par le VIH/sida. Mais cette année, j'ai constaté cet engagement dans le travail quotidien de tous les employés. Je suis toujours sorti des réunions du personnel avec une énergie renouvelée pour accomplir mes tâches. »

L'implication de Theodore au Réseau se poursuivra à titre bénévole; il a hâte de participer à notre assemblée générale annuelle, en septembre.

De nouveaux défis pour René Lessard

René Lessard a récemment quitté le Réseau pour poursuivre sa carrière dans le secteur privé. Pendant ses sept mois au Réseau, René a implanté un nouveau système de comptabilité. « J'ai été impressionné par le dévouement du personnel du Réseau, que j'ai observé à tous

les niveaux. Il y a des héros au Réseau, a souligné René. Je suis heureux d'avoir fait partie de l'équipe, même si l'expérience fut brève. Meilleur succès au Réseau, à ses employés et à son conseil d'administration dans l'atteinte de leurs objectifs. »

Le chercheur Ian Malkin en congé sabbatique au Réseau

Ian Malkin, professeur adjoint de droit à l'Université de Melbourne et collaborateur de longue date du Réseau (il fut co-auteur du rapport sur les lieux sécuritaires pour l'injection), a passé une partie de son récent congé sabbatique à nos bureaux montréalais, où il a contribué à une recherche pour l'ONUSIDA sur le recours au contentieux dans les pays en développement et en transition et sur l'usage des « meilleures pratiques » de contentieux comme modèles dans d'autres pays.

Ian a noté : « Je remercie tous les gens du Réseau de m'avoir donné l'occasion de poursui-

vre ma collaboration avec eux. Comme toujours, ce fut un plaisir de travailler ici – un milieu extrêmement agréable. J'en profite aussi pour féliciter le Réseau de son travail et de ses efforts pour promouvoir la réforme juridique et des politiques, à l'échelle domestique et internationale. Le Réseau est une force dont il faut tenir compte et une voix qu'il faut entendre, et dont le travail remarquable et accessible sert de premier port d'escale aux militants pour le changement politique et juridique à travers le monde.



À venir

13^e Conférence canadienne annuelle sur la recherche sur le VIH/sida (ACRV), Montréal (13-16 mai 2004)

Divers exposés du Réseau juridique porteront sur des questions juridiques et éthiques liées au VIH/sida, notamment celui de Ralf Jürgens sur « L'échange de seringues en prison : aperçu des données et de l'expertise mondiales » (samedi 15 mai 2004, 15h30). Des chercheurs du Réseau présenteront également des affiches (vendredi 14 mai, 17h00-18h30 et samedi 15 mai, 16h45-18h15) sur des thèmes tels la protection de la vie privée et la divulgation de renseignements de santé; le plaidoyer pour les microbicides, traitements et vaccins anti-VIH; le plaidoyer conjoint de la société civile pour l'accès mondial aux traitements; un plan d'action pour réduire le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida; et les approches au VIH/sida fondées sur les droits. Le programme complet de la conférence est accessible à : www.symposiumsida.ca/CAHR04_Fr/index.html.

Approche de réduction des risques auprès des usagers de drogues : deux expériences, deux conférences (Montréal, 3 juin 2004)

Le Réseau juridique, le Programme national de mentorat sur le VIH/sida et l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie (ACIIS), en collaboration avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), invitent les infirmiers(ères), les personnes qui travaillent auprès d'utilisateurs de drogue et les autres intervenants qui s'intéressent à la réduction des méfaits, à une soirée-conférence donnée par Alan Wood, B.Sc.N., membre du conseil d'administration du Réseau juridique, membre de l'ACIIS et infirmier communautaire à l'INSITE (lieu sécuritaire pour l'injection de Vancouver), et par Daniel LaRoche, adjoint à la direction de la santé mentale, de l'intégration et de l'adaptation sociale, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale (Région 03). Quand et où? Le 3 juin 2004, 19h30, Salle Lucien Lacosse, Pavillon Mailloux, 1^{er} étage, Hôpital Notre-Dame (rue Sherbrooke Est, coin Papi-neau).

DROITS HUMAINS DANS L'EXCLUSION : le VIH/sida, les détenus, les utilisateurs de drogue et le droit (Bangkok, 9 juillet 2004)

Si vous participez à la XV^e Conférence internationale sur le sida à Bangkok, Thaïlande, il est encore temps de vous inscrire à cette conférence satellite d'un jour qui se tiendra juste avant AIDS 2004, le vendredi 9 juillet 2004. Cet événement est co-organisé par le Réseau juridique, la [Lawyers Collective HIV/AIDS Unit](http://www.lawyerscollectivehiv/aidsunit.org) (Inde), l'[International Harm Reduction Development](http://www.internationalharmreductiondevelopment.org) et le Thai Drug Users Network, avec l'appui financier de l'ONUSIDA, de l'International Harm Reduction Development Program, de la Direction des Affaires internationales de Santé Canada et de l'Agence canadienne de développement international. Pour plus d'information et pour inscription : www.aidslaw.ca/bangkok2004/f-bangkok2004.htm



Commentaires et réactions

*Monsieur Richard Elliott,
Quelques mots pour vous féliciter de votre
puissant, élégant et important article dans
le Globe and Mail d'aujourd'hui. Je ne
crois pas qu'il y ait de dossier plus actuel
ou pressant que celui-ci; ni de personne
mieux placée que vous, au pays, pour faire
valoir ces arguments significatifs. Excel-
lent travail.*

Meilleures salutations,

David L. Clark

Commentaires de participants à la consulta-
tion nationale sur le travail sexuel, le droit
criminel et le VIH/sida (Montréal, 21 et 22
février 2004) :

- Excellente tentative de créer un lieu sûr et
ouvert à la discussion sur un sujet très

*controversé et avec un groupe diversifié.
Merci. C'est le début de quelque chose
de formidable et je sais que votre orga-
nisme produira un document sensible et
informatif.*

- La participation d'(ex-)travailleurs sexuels
et d'alliés de partout au pays fut très utile.

- J'en ai appris beaucoup sur les questions
politiques et j'ai hâte de retourner dans
ma communauté pour partager ces connais-
sances.

- Ce fut une occasion très utile de réseautage
sur des enjeux nationaux. Les travailleurs
sexuels n'ont jamais d'occasions comme
celle-là.



Nouvelles ressources

Revue canadienne VIH/sida et droit, volume 9, numéro 1

www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol9no12004/f-issue.htm

La santé mondiale est un droit humain! Programme d'action de la société civile sur le VIH/sida
et la santé mondiale

[www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements/sommet_GAMT/
SMDH_programme.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements/sommet_GAMT/SMDH_programme.pdf)

Histoires de mobilisation communautaire contre le stigmatisme et la discrimination liés
au VIH/sida : [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/discrimination/f-
Stories_Community_Mobilization.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/discrimination/f-Stories_Community_Mobilization.pdf)

Ethical, Legal and Human Rights Issues in Hepatitis C (diapositives, en anglais)
www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/other/hepC/HCV_slides.pdf

Le droit et les droits humains des travailleurs sexuels à l'ère du VIH/sida (diapositives)
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prostitution/travailsexe_droits.pdf